



ANNEE SCOLAIRE 2007-2008
DROIT A L'IMAGE ELEVES
COLLEGE - LYCEE

Chers Parents ,

La vie d'un établissement scolaire est riche en événements tantôt joyeux, tantôt émouvants dont nous aimons garder le souvenir ou que nous souhaitons vous faire partager.

Lübeck la Lettre, le Year Book et le site internet de l'école (www.assomption-lubeck.com) sont les témoins de ces moments de vie.

Périodiquement, nous pouvons être amenés à diffuser sur l'un ou l'autre de ces supports de communication des photographies sur lesquelles figurent vos enfants. En application du droit à l'image, et conformément à l'article 32 de la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978, vous avez la possibilité de vous opposer à cette diffusion.

Soucieux de respecter la loi et d'agir avec votre approbation, nous vous demandons donc de bien vouloir compléter le coupon-réponse qui figure en bas de ce courrier et de nous le retourner par l'entremise de votre enfant.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire*, nous vous prions d'agréer l'assurance de notre entier dévouement.

Claude FAYARD
Directeur Général de l'Assomption

* vous pouvez joindre à l'Institut Bénédicte Lechien, webmaster : assomption-lubeck.webmaster@wanadoo.fr

.....
Coupon-réponse à retourner obligatoirement le jour de la pré-rentree au Conseiller d'Education

Mme et/ou Mr.....

Parents de : Classe :

- autorisent l'Institut de l'Assomption à faire usage de l'image de mon enfant dans **Lübeck la Lettre**.
- n'autorisent pas

- autorisent l'Institut de l'Assomption à faire usage de l'image de mon enfant dans le **Year Book**.
- n'autorisent pas

- autorisent l'Institut de l'Assomption à faire usage de l'image de mon enfant sur **le site internet de l'école**.
- n'autorisent pas

Date :

Signature :